
« Tu comptes pour moi, et je vais te le montrer ! »

ou

Les rendez-vous individuels hebdomadaires.



L'intérêt du rendez-vous individuel consiste à mettre l'enfant ou l'adolescent au centre de notre attention pendant a minima 30 à 60 minutes par semaine. Idéalement, chaque professionnel (réfèrent) va pouvoir créer les conditions de sa totale disponibilité psychique pour l'enfant pendant ce laps de temps.

Le grand défi de l'exercice réside donc dans l'organisation institutionnelle et d'équipe, qui va permettre une telle disponibilité. En effet, le contenu du rendez-vous est au final peu important ; il sera par exemple inutile, voire contre-productif de prévoir un ordre du jour ou un compte-rendu. Les seules choses importantes sont la disponibilité psychique totale du professionnel, **son empathie** et **son intérêt marqué pour ce que vit l'enfant**, ce qu'il ressent, ce qu'il traverse, ce qu'il apprend etc... Comment la dimension soignante pourrait-elle advenir sans la garantie absolue de ces temps d'attention, d'écoute, d'échanges, de rires... ou parfois de larmes... Une présence, une épaule, un sourire : les fondamentaux éducatifs.

Le tête-à-tête hebdomadaire peut donc prendre autant de formes qu'il existe de professionnels référents et d'enfants dans une institution. L'enfant et l'adulte peuvent décider ensemble de l'endroit du rendez-vous et l'enfant est associé à la prise de rendez-vous (on pourra peut-être lui laisser le choix entre deux créneaux possibles...)

Ces rendez-vous sont nécessairement **focalisés plaisir et rencontre**. L'un des premiers critères de réussite pour le professionnel est l'adhésion puis la demande de l'enfant à revenir en rendez-vous individuel. Sauf exception, ces rendez-vous ne sont pas utilisés pour aborder « les sujets qui fâchent ». Les entretiens dits de « recadrage » ou de « sanction-réparation » sont distingués de ces moments. Evidemment, l'enfant peut aborder les sujets qui lui tiennent à cœur...

Aucun discours d'amour ni aucune volonté même affirmée ne pourront jamais rivaliser avec la puissance de **l'éprouvé** de ces moments, pour l'enfant bien-sûr mais aussi pour le professionnel. Le rituel de ces rendez-vous et le fait de n'y déroger que pour cas de force majeure (et non pour combler des trous de planning), font de ces temps individuels le premier pilier de la Pédagogie du Lien Développementale (PLD). Si malgré tout un rdv doit être annulé, l'enfant sera informé selon le protocole décidé avec lui ou en équipe. Un plan B sera trouvé... Et puisqu'il est question de rituel, il sera possible de solenniser le moment en affichant les rendez-vous individuels à la vue des autres enfants comme des adultes ; et pourquoi ne pas remettre à l'enfant une carte de visite, avec la date, l'heure et le lieu du prochain rendez-vous ?

La nécessaire disponibilité psychique totale du professionnel, implique que ce dernier ne pourra pas être en charge de qui ou quoi que ce soit d'autre que l'enfant concerné par le rendez-vous. Il pourra donc improviser une balade, une partie endiablée de babyfoot, de FIFA sur console ou simplement sortir boire un coca à la terrasse du coin... sans se soucier de rien d'autre que du moment présent, **en totale connexion avec l'enfant**.

Lorsque la rencontre se sera produite, lorsque l'enfant sera à l'aise et demandeur de ces temps, quand il aura saisi l'importance de ces temps pour lui, il sera alors éventuellement possible de proposer ponctuellement d'autres contenus vus en formation PLD. Certaines techniques d'entretiens par exemple...

Comme à son habitude, le professionnel proposera la confidentialité des échanges, en dehors de tout élément de danger ou de risque de danger pour l'enfant ou un tiers.

Dès lors que le professionnel constatera « **l'épaississement du lien** » entre l'enfant et lui, il pourra ouvrir ce lien à d'autres professionnels. Il pourra notamment le faire par le discours, en évoquant les relations de l'enfant avec d'autres collègues. Il pourra aussi proposer d'inviter l'un de ses collègues à l'occasion de rendez-vous à venir.

Tous les supports ludiques, de relaxation éducative et focalisés « bien-être » seront les bienvenus. Les seules limites qui s'imposent sont celles de la créativité, du temps et des règles institutionnelles en vigueur... et encore, l'expérience montre que parfois il est possible de les faire évoluer très vite, au service du projet de l'enfant...



Hervé REISS, Educ-Enjeux